

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00405

Numéro SIREN : 410 409 460

Nom ou dénomination : AUCHAN HYPERMARCHÉ

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2023 sous le numéro de dépôt 20320

COMPTES ANNUELS

(établis en millions d'euros)

AUCHAN HYPERMARCHE

Société par actions simplifiée

200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Sommaire

Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de Résultat.....	5
Compte de Résultat (suite).....	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	7
Faits caractéristiques.....	8
Evènements principaux de l'exercice.....	8
Evènements postérieurs à la clôture.....	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations.....	14
Amortissements.....	16
Liste des filiales et participations.....	17
Etat des échéances des créances et des dettes.....	18
Etat des Capitaux Propres.....	20
Charges constatées d'avance.....	21
Produits constatés d'avance.....	22
Charges à payer.....	23
Produits à recevoir.....	23
Provisions inscrites au Bilan.....	24
Engagements pris en matière de retraite.....	26
Ventilation du Chiffre d'affaires.....	27
Analyse du Résultat Financier.....	28
Analyse du Résultat Exceptionnel.....	29
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	30
Effectifs.....	30
Impôt sur les bénéfices.....	30
Fiscalité différée.....	31
NOTES COMPLEMENTAIRES.....	32
Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes.....	32
Engagements hors bilan.....	32

Bilan - Actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0,0		0,0	0,0
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais de développement	0,0	0,0	0,0	0,0
Concessions,brevets et droits similaires	0,2	0,0	0,2	0,2
Fonds commercial	1 642,6	1 626,5	16,1	19,4
Autres immobilisations incorporelles	132,2	123,3	8,9	4,8
Avances sur immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL immobilisations incorporelles	1 774,9	1 749,8	25,1	24,4
Terrains	715,8	11,5	704,3	703,1
Constructions	3 463,4	2 760,8	702,5	702,4
Installations techniques, matériel	545,4	426,4	119,0	81,0
Autres immobilisations corporelles	240,7	189,7	51,0	30,9
Immobilisations en cours	110,4	1,6	108,8	109,2
Avances et acomptes	63,3	0,0	63,3	39,3
TOTAL immobilisations corporelles	5 139,0	3 390,1	1 748,9	1 665,8
Participations selon la méthode de meq	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres participations	105,0	10,5	94,5	94,7
Créances rattachées à des participations	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres titres immobilisés	0,2	0,0	0,1	0,1
Prêts	35,2	0,2	35,0	23,6
Autres immobilisations financières	5,1	0,4	4,7	4,4
TOTAL immobilisations financières	145,5	11,2	134,3	122,9
Total Actif Immobilisé (II)	7 059,4	5 151,1	1 908,3	1 813,1
Matières premières, approvisionnements	3,2	0,0	3,2	1,5
En cours de production de biens	0,0	0,0	0,0	0,0
En cours de production de services	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits intermédiaires et finis	0,0	0,0	0,0	0,0
Marchandises	997,6	23,1	974,5	813,5
TOTAL Stock	1 000,8	23,1	977,7	815,1
Avances et acomptes versés sur commandes	0,7	0,0	0,7	0,6
Clients et comptes rattachés	198,9	12,9	186,0	178,4
Autres créances	761,4	17,5	743,9	1 032,9
Capital souscrit et appelé, non versé	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL Créances	960,3	30,4	929,9	1 211,2
Valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	0,0	0,0
dont actions propres:				
Disponibilités	148,3	0,0	148,3	92,9
TOTAL Disponibilités	148,3	0,0	148,3	92,9
Charges constatées d'avance	10,3	0,0	10,3	6,8
Total Actif Circulant (III)	2 120,5	53,5	2 067,0	2 126,6
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0,0		0,0	0,0
Prime de remboursement des obligations (V)	0,0		0,0	0,0
Ecarts de conversion actif (VI)	0,0		0,0	0,0
Total Général (I à VI)	9 179,9	5 204,6	3 975,3	3 939,8

Bilan - Passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 56 882	56,9	56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0,0	0,0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence	0,0	0,0
Réserve légale		5,7	5,7
Réserves statutaires ou contractuelles		0,0	0,0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0,0	0,0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0,0	0,0
TOTAL Réserves		5,7	5,7
Report à nouveau		-77,8	-216,9
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-75,9	139,0
Subventions d'investissement		1,2	1,3
Provisions réglementées		272,0	289,4
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		182,1	275,4
Produit des émissions de titres participatifs		0,0	0,0
Avances conditionnées		0,0	0,0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0,0	0,0
Provisions pour risques		30,9	31,2
Provisions pour charges		110,0	115,7
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		140,9	146,9
Emprunts obligataires convertibles		0,0	0,0
Autres emprunts obligataires		0,0	0,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1,5	1,5
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	624,1	765,7
TOTAL Dettes financières		625,6	767,2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		44,0	18,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 773,9	1 838,8
Dettes fiscales et sociales		438,9	494,8
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		106,7	76,4
Autres dettes		657,4	309,6
TOTAL Dettes d'exploitation		3 021,0	2 738,1
Produits constatés d'avance		5,8	12,1
TOTAL DETTES (IV)		3 652,3	3 517,5
Ecart de conversion Passif (V)		0,0	0,0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		3 975,3	3 939,8

Certifié conforme

DocuSigned by:

 9166FADF40AF4D6

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	10 610,4	73,2	10 683,6	9 985,9
Production vendue biens	980,0	0	980,0	1 210,6
Production vendue services	507,4	0	507,4	478,1
Chiffres d'affaires nets	12 097,8	73,2	12 171,0	11 674,6
Production stockée			0,0	0,0
Production immobilisée			7,0	4,9
Subventions d'exploitation			23,3	15,8
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			153,5	266,7
Autres produits			25,1	19,7
Total des produits d'exploitation (I)			12 379,9	11 981,7
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			8 611,0	7 807,7
Variation de stock (marchandises)			-160,1	-8,9
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			676,3	852,2
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1,7	-0,1
Autres achats et charges externes			1 317,8	1 184,5
Impôts, taxes et versements assimilés			197,7	190,7
Salaires et traitements			1 110,1	1 166,5
Charges sociales			348,4	349,1
Dotations d'exploitation				
sur immobilisations			164,2	151,0
Dotations aux provisions			0,0	0,0
Sur actif circulant : dotations aux provisions			62,3	67,7
Pour risques et charges : dotations aux provisions			55,0	49,7
Autres charges			38,2	14,7
Total des charges d'exploitation (II)			12 419,4	11 824,9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-39,4	156,9
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0,9	0,9
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			2,3	0,0
Produits financiers de participations			3,8	3,4
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,0	0,0
Autres intérêts et produits assimilés			0,2	0,2
Reprises sur provisions et transferts de charges			0,0	0,1
Différences positives de change			0,0	0,0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0
Total des produits financiers (V)			4,0	3,6
Dotations financières aux amortissements et provisions			0,2	10,3
Intérêts et charges assimilées			19,0	13,0
Différences négatives de change			0,1	0,0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0
Total des charges financières (VI)			19,3	23,3
RÉSULTAT FINANCIER			15,3	19,4
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			56,2	138,4

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2,1	4,6
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2,2	27,8
Reprises sur provisions et transferts de charges	52,3	67,0
Total des produits exceptionnels (VII)	56,6	99,5
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10,0	25,2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1,0	2,0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	32,7	39,9
Total des charges exceptionnelles (VIII)	43,7	67,1
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	12,9	32,4
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	8,1	28,8
Impôts sur les bénéfices (X)	24,5	2,9
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	12 441,4	12 085,9
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 517,3	11 946,8
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-75,9	139,0

Certifié conforme

DocuSigned by:

Philippe BROCHARD

9166FADF40AF4D6

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AUCHAN HYPERMARCHÉ

Société par actions simplifiée

200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Certifié conforme

DocuSigned by:
Philippe BROCARD
9166FADF40AF4D6

Faits caractéristiques

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est 3 975 313 603,03 € et le résultat s'élève à -75 881 410,63 €

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en hypermarchés, en drives et en piétons via son propre réseau de magasins et ses franchisés.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ils sont établis en millions d'euros.

La société exploite 119 hypermarchés.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Evènements principaux de l'exercice

Evènements majeurs

Les faits marquants qui ont impacté les résultats de l'année 2022 sont :

- un retour à la croissance de chiffre d'affaires
- la relance de la politique commerciale
- la refonte globale du projet commercial
- la relance de l'activité drive
- contexte inflationniste (pas uniquement dû à la guerre en Ukraine)
- PSE 25M€ restants
- emprunts auprès d'ARF
- crédit d'impôt mécénat déprécié à 50%

Les emprunts entre ARF et Auchan Hypermarché ont été ajustés de manière à refléter l'endettement d'ARF auprès du groupe. A ce titre, Auchan Hypermarché a remboursé les 2 emprunts existants d'un total de 659 M€ et 3 nouveaux prêts ont été réalisés pour un total de 610 M€.

Les réductions d'impôt mécénat ont fait l'objet de passage en perte ou en dépréciation :

- passage en perte pour 19,9 M€ des réductions échues au 31/12/2022 et non utilisées
 - provision pour dépréciation de 20,2 M€ des réductions à échéance au 31/12/2023 au vu du risque de non utili
- Des nouvelles réductions d'impôt mécénat ont été générées sur l'exercice pour 15,5 M€ (échéance 2027).

Impacts du conflit entre la Russie et l'Ukraine

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a créé des tensions sur le marché, marqué notamment par l'inflation et la hausse des prix, les pénuries et ruptures de certains produits.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts sont comptabilisés directement en charges.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Du fait des opérations (apports et scissions) de l'exercice 1997, des droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués et des droits au bail à construction reconnus en comptabilité.

Les fonds commerciaux ne bénéficient pas d'une protection juridique. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à trois ans. Par exception, sont amortis sur cinq ans les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges.

Les biens reçus en apport le 1er janvier 1997 ou issus des scissions des anciennes sociétés du groupe Docks de France, qui ont fait l'objet d'une réévaluation à leur valeur d'utilité.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus à l'actif.

A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Constructions (gros oeuvre)	20 ans (1997 et avant)
Constructions (gros oeuvre)	30 ans ou 40 ans (après 1997)
Etanchéités toitures, assainissements et revêtements de sols	20 ans
Agencements et aménagements	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matérielles et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté lorsque les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables ou par application de la méthode de l'amortissement dégressif.

Dépréciations des immobilisations

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée sur la base de la valeur vénale par référence aux prix de marché, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité.

Les plus petits groupes d'actifs identifiés par la société, générant des flux de trésoreries sont les magasins.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs ne sont testés que s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

Pour les groupes d'actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est égale :

- à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction
- à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif égal à la dernière année de la période d'extrapolation.

Le taux d'actualisation reflète les risques spécifiques à l'actif. Il ne reflète pas les risques et avantages déjà pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Participations et autres titres immobilisés

Titres de participations et créances rattachées :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...). Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée.

Autres immobilisations financières (le cas échéant) :

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins.

Stocks

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat, y compris les conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales) majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte d'un risque d'impayé auquel elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Les engagements, dont le droits sont calculés selon la recommandation ANC 2013-02 amendée en novembre 2021, sont comptabilisés selon la méthode dite du corridor qui :

- permet de ne pas enregistrer les pertes et les gains actuariels qui n'excèdent pas 10% de la valeur la plus élevée, en début d'exercice entre le montant de l'engagement et la juste valeur des actifs du régime ;
- impose d'enregistrer en résultat l'éventuel excédent, de manière étalée sur la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires du régime de l'entreprise avec un décalage d'un an.

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'indemnités de fin de carrière est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance.

Les principales hypothèses actuarielles retenues dans l'évaluation de l'engagement IFC sont :

- Augmentation annuelle des salaires : entre 2,60% et 3,90% selon la catégorie professionnelle
- Taux d'actualisation : 3,75%
- Taux de rotation du personnel : par tranche d'âge
- Initiative du départ : Salarié
- Table de mortalité : Table INSEE 2014-2016, TF 00-02 avec décalage d'âge pour les femmes et TH 00-02 avec décalage d'âge pour les hommes
- Age de départ à la retraite : entre 62 et 65 ans selon la catégorie professionnelle

Provisions pour litiges

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle d'ordre légal, réglementaire contractuel, voire implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Provisions pour garantie données aux clients

Les coûts prévisibles relatifs à la garantie accordée aux clients sont provisionnés lors de la vente.

La provision est calculée sur la base d'un taux de panne calculé et du coût moyen estimé des interventions des services après-vente, et tient compte de l'évolution des ventes de produits sous garantie.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients ainsi que les prestations fournisseurs.

Frais de pré-ouverture

Les frais de pré-ouverture de magasins sont pris en charges au fur et à mesure où ils sont encourus par la société.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Impôt sur les bénéfices

La société est intégrée fiscalement. La société mère ELO S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées en résultat par la société tête de groupe de l'intégration fiscale, ELO S.A.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique
ELO S.A. 40, avenue de Flandre 59170 CROIX N° Siret 47618062500479	SA

Éléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur brute
Droit au bail	66,7
Éléments achetés ou reçus en apport	1575,8
TOTAL	1642,5

Le fonds de commerce inscrit chez Auchan Hypermarché trouve pour l'essentiel son origine dans l'apport en 1997 des hypermarchés anciennement exploités par Docks de France. Il est amorti en totalité.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0,0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 776,2		6,7
	Terrains	716,2		0,1
Constructions	Sur sol propre	1 206,5		27,1
	Sur sol d'autrui	105,3		0,2
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 081,6		74,1
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	548,5		73,9
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	104,8		3,1
	Matériel de transport	0,1		0,0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	138,7		39,0
	Emballages récupérables et divers	0,0		0,0
	Immobilisations corporelles en cours	110,8		110,4
	Avances et acomptes	39,3		63,3
	TOTAL (III)	5 051,8		391,2
	Participations évaluées par mise en équivalence	0,0		0,0
	Autres participations	105,0		0,0
	Autres titres immobilisés	0,2		0,0
	Prêts et autres immobilisations financières	28,7		11,6
	TOTAL (IV)	133,9		11,6
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	6 961,8		409,5
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	
	Frais d'établissement et de développement (I)			0,0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		7,9	1 774,9
	Terrains		0,6	715,8
Constructions	Sur sol propre		2,4	1 231,2
	Sur sol d'autrui		0,4	105,1
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		28,7	2 127,0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		77,0	545,4
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		4,0	103,9
	Matériel de transport		0,0	0,1
	Matériel de bureau et mobilier informatique		40,9	136,8
	Emballages récupérables et divers		0,0	0,0
	Immobilisations corporelles en cours		110,8	110,4
	Avances et acomptes		39,3	63,3
	TOTAL (III)		304,0	5 139,0
	Participations évaluées par mise en équivalence			0,0
	Autres participations			105,0
	Autres titres immobilisés			0,2
	Prêts et autres immobilisations financières			40,3
	TOTAL (IV)			145,5
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		311,9	7 059,4

Les immobilisations corporelles progressent de 217M€ dont principalement 27M€ de constructions, 74M€ d'agencements, 74M€ de matériel industriel et 39M€ de matériel informatique.

Les logiciels progressent pour 7M€.

Les diminutions des immobilisations corporelles sont constituées essentiellement de 162M€ dont 161M€ de mis au rebut et 1M€ de cession.

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0			0,0
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 751,8	5,9	7,9	1 749,8
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		1 751,8	5,9	7,9	1 749,8
Terrains					0,0
Constructions	Sur sol propre	777,6	31,1	2,4	806,3
	Sur sol d'autrui	73,8	2,6	0,4	76,0
	Installations générales, agencements	1 811,6	69,3	28,6	1 852,3
Installations techniques, matériels et outillages		466,8	35,9	77,0	425,7
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	94,5	2,3	4,0	92,9
	Matériel de transport	0,1	0,0	0,0	0,1
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	117,7	19,7	40,9	96,6
	Emballages récupérables et divers	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		3 342,1	160,9	153,3	3 349,8
TOTAL GENERAL (I + II)		5 093,9	166,9	161,2	5 099,6

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
		DOTATIONS		REPRISES			
Immos	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Fin de l'exercice
Frais étab							
Fonds comm.	0,0			0,1			-0,1
Autres							
INCORPO.	0,0			0,1			
Terrains	9,9			7,4			2,5
Constructions :							
sol propre	2,5	1,0		5,1	10,3		-11,9
sol autrui	0,7			0,9			-0,1
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	1,2	0,9		9,4	4,2		-11,5
Inst gén.	0,1	0,2		0,1	0,3		-0,1
M.Transport							
Mat bureau.	0,0	0,4		1,4	0,7		-1,7
Emball.							
CORPO.	14,5	2,5		24,3	15,6		-22,6
Acquis. de titres							
TOTAL		2,5		24,4	15,6		-22,9

Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Participations (10 à 50% du capital) - à détailler

B. Remerciements globaux concernant les autres films et participations non reprises au A.

TOTAL

11 Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques

(2) Dans la monnaie locale d'opération

(3) Les livres de SOMARVRAC ont été acquis pour une valeur d'1 euro

Le tableau ci-dessus présente les titres des sociétés du groupe détenus par notre société.

Notre société détient également à plus de 5% :

- 20,65% des titres SYNEDIS pour une valeur brute de 1 690 830€

- 50% des titres OSNY DRIVE, 65,79% des titres SCI SOGEP, 50% des titres GIE SERVICIMMOG et 40% des titres IMMEPINAY.

Notre société détient également à plus de 10% : 50% des titres de SCI LE RIED.

Etat des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts		35,2	35,0	0,2	
Autres immos financières		5,1	0,0	5,1	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		40,3	35,0	5,3	
Clients douteux ou litigieux		17,2	17,2		
Autres créances clients		181,7	181,7		
Créances représentatives de titres prêtés		0,0	0,0		
Personnel et comptes rattachés		4,1	4,1		
Securité sociale et autres organismes sociaux		2,9	2,9		
Impôts sur les bénéfices		0,0	0,0		
Etat et autres collectivités		116,3	116,3		
Autres impôts		1,0	1,0		
Etat - divers		8,5	8,5		
Groupes et associés		27,8	27,8		
Débiteurs divers		600,8	600,8		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		960,3	960,3		
Charges constatées d'avance		10,3	10,3		
TOTAL DES CREANCES		1 011,0	1 005,6	5,3	
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0,1	0,1		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		1,4	0,1	0,6	0,7
Emprunts et dettes financières divers		624,1	14,1	610,0	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés		1 773,9	1 773,9		
Personnel et comptes rattachés		139,6	139,6		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		113,1	113,1		
Impôts sur les bénéfices					
Etat et autres collectivités publiques		113,6	113,6		
Obligations cautionnées					
Autres impôts		72,6	72,6		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		106,7	106,7		
Groupes et associés		518,7	518,7		
Autres dettes		138,7	138,7		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		5,8	5,8		
TOTAL DES DETTES		3 608,3	2 997,0	610,6	0,7
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

La ligne Emprunts et dettes financières enregistre la dette structurelle souscrite auprès d'Auchan Retail International et Auchan Retail France.

Etat des Capitaux Propres

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 844 108			2 844 108	
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	2 844 108			2 844 108	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	56,9						56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	5,7						5,7
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	0,0						0,0
Report à nouveau	-217				139,0		-77,8
Résultat de l'exercice	139,0	-75,9			139,0		-75,9
Subventions d'investissement	1,3		0,0				1,2
Provisions réglementées	289,4	22,5	39,9				272,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	275,4	-53,4	40,0		278,1		182,1

[illegible]

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS FINANC.CONSTATES D'AVANCE		-10,1	
CA PERCU D'AVANCE	15,5		
LOYER-DROIT D'ENTREE PERCU D'AVANCE	0,3		
TOTAL	15,8	-10,1	

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3,0
Emprunts et dettes financières divers	0,0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27,0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	617,5
Dettes fiscales et sociales	190,1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	98,7
Autres dettes	2,0
Total	938,3

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	15,3
Personnel et comptes rattachés	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1,2
Etat et autres collectivités publiques	7,8
Autres créances	85,6
Disponibilités	
Total	109,9

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	289,4	22,5	39,9	272,0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	289,4	22,5	39,9	272,0
Provisions pour litige	19,5	4,4	6,2	17,7
Provisions pour garanties	7,8	7,7	7,8	7,7
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	0,3			0,3
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	47,5	9,3		56,8
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	71,8	38,2	51,5	58,5
TOTAL (II)	146,9	59,5	65,5	140,9
Provisions sur immos incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions sur immos corporelles	43,8	-0,0	3,5	40,2
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	10,3	0,2		10,5
Provisions sur autres immos financières	0,7			0,7
Provisions sur stocks	24,0	41,0	41,9	23,1
Provisions sur comptes clients	17,6	11,4	16,2	12,9
Autres provisions pour dépréciations	23,2	9,9	15,6	17,5
TOTAL (III)	119,6	62,6	77,2	105,0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	555,9	144,6	182,6	517,9
Dont dotations et reprises d'exploitation		114,3	130,3	
Dont dotations et reprises financières		0,2	0,0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		30,0	52,3	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Les provisions pour litiges comprennent :

- des provisions pour litiges avec le personnel pour 7,1M€
- des provisions pour litiges avec les fournisseurs pour 3,6M€
- des provisions pour litiges divers pour 9,9M€

Les provisions pour pensions reprennent la provision pour indemnités de départ en retraite pour 56,8M€.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent :

- la provision primes de progrès et le forfait social pour 29,9M€
- la provision Marly pour 12M€
- la provision TASCOT pour 3,4M€
- la provision de la médaille du travail pour 7,9M€

Ventilation des reprises de provisions en utilisées et non utilisées :

	Reprises utilisées	Reprises non utilisées
Provisions pour litige	3,8M€	2,4M€
Autres provisions pour risques et charges	40,7M€	10,8M€

Engagements pris en matière de retraite

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC n° 2013-02 selon la méthode 2 conforme à IAS19 révisée.

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'indemnités de fin de carrière est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance.

Les principales hypothèses actuarielles retenues dans l'évaluation de l'engagement IFC sont :

Augmentation annuelle des salaires entre 2,60% et 3,90% selon la catégorie professionnelle

Taux d'actualisation :

Cadres 3.60%

Maîtrises / Techniciens 3.90%

Ouvriers / Employés 2.60%

Taux de rotation du personnel Par tranche d'âge

Initiative du départ Salarié

Table de mortalité TF00-02/ TH00-02

Age de départ à la retraite :

Cadres Taux plein CNAV âge début de carrière 22 ans

Maîtrises / Techniciens Taux plein CNAV âge début de carrière 20 ans

Ouvriers / Employés Taux plein CNAV âge début de carrière 20 ans

en k€ au 31/12/2022	Auchan Hypermarché
Valeur actuelle de l'engagement	145.611
Jsute valeur des actifs du régime	99.177
Passif / (actif net)	(46.434)

Ventilation du Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	10 683,6	9 985,9	6,99%
Production vendue biens	980,0	1 210,6	-19,05%
Production vendue services	507,4	478,1	6,13%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	12 097,8	11 604,0	4,26%
Chiffres d'affaires nets-Export	73,2	70,6	3,77%
Chiffres d'affaires nets	12 171,0	11 674,6	4,25%

Le chiffre d'affaires a été réalisé principalement en France dans le secteur des hypermarchés.

Analyse du Résultat Financier

Le Résultat Financier à la clôture s'élève à -15,3 M€

A la clôture précédente, il s'élevait à -19,4 M€

Il se décompose principalement et comparativement comme suit :

Nature des indications (exprimés en millions d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
a) Produits financiers de participations		
b) Autres intérêts et produits assimilés	3,8	3,4
c) Reprises sur provisions et transferts de charges	0,2	0,2
d) Autres produits financiers		0,1
e) Dotations financières aux amortissements et provisions	-,2	-10,3
f) Intérêts et charges assimilées	-19,0	-13,0
g) Autres charges financières		0
h) Résultat sur différences de change	-,0	-,0
Résultat Financier	-15,3	-19,4

f) Les charges financières comprennent principalement les frais financiers sur le prêt Auchan Retail International pour 0,3M€, sur le prêt Auchan Retail France pour 15,2M€, et les frais financiers sur comptes courants pour 3,3M€.

Analyse du Résultat Exceptionnel

Le Résultat Exceptionnel à la clôture s'élève à
Il se décompose principalement comme suit :

12,9 M€

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	22,5	39,9
Amendes et pénalités	1,1	0,0
Rappel impôts/Dégrèv. impôts	7,6	1,2
Autres chges/pdts excep. s/opé gestion	0,2	0,0
Subv. excep., dons et libéralités	0,0	0,0
Chges/Pdts excep. divers	1,1	0,8
Chges/Pdts cessions élts actifs	1,0	2,2
Impairment	2,7	3,5
Dot/Rep prov. autres chges excep.	3,4	8,9
Dot/Rep prov. pour dépré. excep.	4,1	0,0
TOTAL	43,7	56,6

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Cadres	2865	2915			2865	2915
Agents de maîtrise	954	951			954	951
Employés et techniciens	39138	39297			39138	39297
Autres					0	0
TOTAL	42957	43163	0	0	42957	43163

L'effectif moyen du personnel est de : 0

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	-56,2	0,0	-56,2
Résultat exceptionnel	12,9	0,0	12,9
Crédits d'Impôts antérieurs		24,5	-24,5
Contribution sociale			
Contribution exceptionnelle			
TOTAL	-43,3	24,50	-67,8

Le taux d'imposition s'élève à 25%.

La contribution sociale est 3,3%.

Les crédits d'impôt se composent comme suit :

- Crédit d'impôt Mécénat -15,6M€
- CIM échus 2022 19,9M€
- CIM échus 2023 20,3M€

La ligne d'impôt ressort donc au compte de résultat à 24,5M€

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	272,0	289,4
Subventions d'investissement	1,2	1,3
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	273,2	290,7
Total passif d'impôt futur	68,3	79,9
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	56,8	47,5
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer	82,1	108,6
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	138,9	156,1
Total actif d'impôt futur	34,7	42,9
Situation nette	33,6	37,0

(1) Taux d'impôt :	25,83%	28,92%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	28,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	0,00%	0,00%

NOTES COMPLEMENTAIRES

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes

Il n'y a pas eu de transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements réciproques (à détailler)				
Dettes garanties par des cautions	41 313 €	41 313 €		
	- €			
	- €			
	- €			
III. Total engagements réciproques	41 313 €	41 313 €		

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

PRICEWATERHOUSECOOPERS
AUDIT
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

AUCHAN HYPERMARCHÉ S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
AUCHAN HYPERMARCHÉ S.A.S.
200 Rue de la Recherche 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

AUCHAN HYPERMARCHÉ S.A.S.

200 Rue de la Recherche 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Associé unique de la société AUCHAN HYPERMARCHÉ S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUCHAN HYPERMARCHÉ S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provisions

Votre société constitue des provisions pour couvrir les obligations juridiques ou implicites à l'égard des tiers et les risques relatifs aux litiges dont les modalités de détermination sont décrites dans les notes « Provisions pour risques et charges » et « Provisions pour litiges » en page 12 des comptes annuels.

Dans le cadre de nos travaux, afin de pouvoir corroborer le montant des provisions inscrites au passif du bilan, nous avons mis en œuvre des diligences consistant à circulariser les conseils juridiques et avocats de votre société, à examiner les assignations formulées par les tiers et à mener des entretiens avec la direction et les responsables juridiques de la société. Nous nous sommes également assurés de la pertinence de l'approche mise en œuvre par la société au regard des éléments disponibles.

Dépréciation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, dont les montants nets d'amortissements et de dépréciations au 31 décembre 2022 s'établissent à 1 749 millions d'euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et testées sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans la note « Dépréciations des immobilisations » en page 10 de des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles ces immobilisations sont associées, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Evaluation des coopérations commerciales et ristournes

Comme indiqué dans la note « Chiffre d'affaires » en page 13 des comptes annuels, la société comptabilise en chiffre d'affaires les prestations fournisseurs ou coopérations commerciales.

Nos travaux ont notamment consisté à tester, sur la base d'échantillons, les données contribuant à la détermination des ristournes et coopérations commerciales, l'exactitude des termes et conditions avec les accords contractuels, les montants de marchandises achetées avec les données d'achat de la société, le correct calcul des ristournes et coopérations commerciales, et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

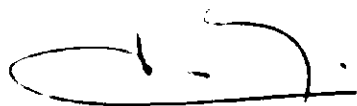
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 mai 2023

KPMG SA

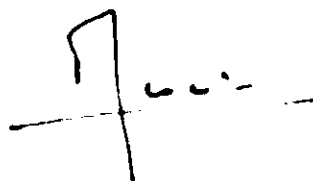


Alphonse DELAROCHE

Associé

Neuilly-sur-Seine, le 30 mai 2023

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT



François JAUMAIN

Associé

COMPTES ANNUELS

(établis en millions d'euros)

AUCHAN HYPERMARCHÉ

Société par actions simplifiée

200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Bilan - Actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0,0		0,0	0,0
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais de développement	0,0	0,0	0,0	0,0
Concessions, brevets et droits similaires	0,2	0,0	0,2	0,2
Fonds commercial	1 642,6	1 626,5	16,1	19,4
Autres immobilisations incorporelles	132,2	123,3	8,9	4,8
Avances sur immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL Immobilisations incorporelles	1 774,9	1 749,8	25,1	24,4
Terrains	715,8	11,5	704,3	703,1
Constructions	3 463,4	2 760,8	702,5	702,4
Installations techniques, matériel	545,4	426,4	119,0	81,0
Autres immobilisations corporelles	240,7	189,7	51,0	30,9
Immobilisations en cours	110,4	1,6	108,8	109,2
Avances et acomptes	63,3	0,0	63,3	39,3
TOTAL Immobilisations corporelles	5 139,0	3 390,1	1 748,9	1 665,8
Participations selon la méthode de meq	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres participations	105,0	10,5	94,5	94,7
Créances rattachées à des participations	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres titres immobilisés	0,2	0,0	0,1	0,1
Prêts	35,2	0,2	35,0	23,6
Autres immobilisations financières	5,1	0,4	4,7	4,4
TOTAL Immobilisations financières	145,5	11,2	134,3	122,9
Total Actif Immobilisé (II)	7 059,4	5 151,1	1 908,3	1 813,1
Matières premières, approvisionnements	3,2	0,0	3,2	1,5
En cours de production de biens	0,0	0,0	0,0	0,0
En cours de production de services	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits intermédiaires et finis	0,0	0,0	0,0	0,0
Marchandises	997,6	23,1	974,5	813,5
TOTAL Stock	1 000,8	23,1	977,7	815,1
Avances et acomptes versés sur commandes	0,7	0,0	0,7	0,6
Clients et comptes rattachés	198,9	12,9	186,0	178,4
Autres créances	761,4	17,5	743,9	1 032,9
Capital souscrit et appelé, non versé	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL Créances	960,3	30,4	929,9	1 211,2
Valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	0,0	0,0
dont actions propres:				
Disponibilités	148,3	0,0	148,3	92,9
TOTAL Disponibilités	148,3	0,0	148,3	92,9
Charges constatées d'avance	10,3	0,0	10,3	6,8
Total Actif Circulant (III)	2 120,5	53,5	2 067,0	2 126,6
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0,0		0,0	0,0
Prime de remboursement des obligations (V)	0,0		0,0	0,0
Ecart de conversion actif (VI)	0,0		0,0	0,0
Total Général (I à VI)	9 179,9	5 204,6	3 975,3	3 939,8

Sommaire

Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de Résultat.....	5
Compte de Résultat (suite).....	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	7
Faits caractéristiques.....	8
Evènements principaux de l'exercice.....	8
Evènements postérieurs à la clôture.....	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations.....	14
Amortissements.....	16
Liste des filiales et participations.....	17
Etat des échéances des créances et des dettes.....	18
Etat des Capitaux Propres.....	20
Charges constatées d'avance.....	21
Produits constatés d'avance.....	22
Charges à payer.....	23
Produits à recevoir.....	23
Provisions inscrites au Bilan.....	24
Engagements pris en matière de retraite.....	26
Ventilation du Chiffre d'affaires.....	27
Analyse du Résultat Financier.....	28
Analyse du Résultat Exceptionnel.....	29
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	30
Effectifs.....	30
Impôt sur les bénéfices.....	30
Fiscalité différée.....	31
NOTES COMPLEMENTAIRES.....	32
Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes.....	32
Engagements hors bilan.....	32

Bilan - Passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 56 882	56,9	56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0,0	0,0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence	0,0	0,0
Réserve légale		5,7	5,7
Réserves statutaires ou contractuelles		0,0	0,0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0,0	0,0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0,0	0,0
TOTAL Réserves		5,7	5,7
Report à nouveau		-77,8	-216,9
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-75,9	139,0
Subventions d'investissement		1,2	1,3
Provisions réglementées		272,0	289,4
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		182,1	275,4
Produit des émissions de titres participatifs		0,0	0,0
Avances conditionnées		0,0	0,0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0,0	0,0
Provisions pour risques		30,9	31,2
Provisions pour charges		110,0	115,7
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		140,9	146,9
Emprunts obligataires convertibles		0,0	0,0
Autres emprunts obligataires		0,0	0,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1,5	1,5
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	624,1	765,7
TOTAL Dettes financières		625,6	767,2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		44,0	18,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 773,9	1 838,8
Dettes fiscales et sociales		438,9	494,8
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		106,7	76,4
Autres dettes		657,4	309,6
TOTAL Dettes d'exploitation		3 021,0	2 738,1
Produits constatés d'avance		5,8	12,1
TOTAL DETTES (IV)		3 652,3	3 517,5
Ecart de conversion Passif (V)		0,0	0,0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		3 975,3	3 939,8

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	10 610,4	73,2	10 683,6	9 985,9
Production vendue biens	980,0	0	980,0	1 210,6
Production vendue services	507,4	0	507,4	478,1
Chiffres d'affaires nets	12 097,8	73,2	12 171,0	11 674,6
Production stockée			0,0	0,0
Production immobilisée			7,0	4,9
Subventions d'exploitation			23,3	15,8
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			153,5	266,7
Autres produits			25,1	19,7
Total des produits d'exploitation (I)			12 379,9	11 981,7
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			8 611,0	7 807,7
Variation de stock (marchandises)			-160,1	-8,9
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			676,3	852,2
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1,7	-0,1
Autres achats et charges externes			1 317,8	1 184,5
Impôts, taxes et versements assimilés			197,7	190,7
Salaires et traitements			1 110,1	1 166,5
Charges sociales			348,4	349,1
Dotations aux amortissements sur immobilisations			164,2	151,0
Dotations d'exploitation			0,0	0,0
Sur actif circulant : dotations aux provisions			62,3	67,7
Pour risques et charges : dotations aux provisions			55,0	49,7
Autres charges			38,2	14,7
Total des charges d'exploitation (II)			12 419,4	11 824,8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-39,4	156,9
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0,9	0,9
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			2,3	0,0
Produits financiers de participations			3,8	3,4
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,0	0,0
Autres intérêts et produits assimilés			0,2	0,2
Reprises sur provisions et transferts de charges			0,0	0,1
Différences positives de change			0,0	0,0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0
Total des produits financiers (V)			4,0	3,8
Dotations financières aux amortissements et provisions			0,2	10,3
Intérêts et charges assimilés			19,0	13,0
Différences négatives de change			0,1	0,0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0
Total des charges financières (VI)			19,3	23,3
RÉSULTAT FINANCIER			-15,3	-19,4
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-56,2	138,4

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2,1	4,6
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2,2	27,8
Reprises sur provisions et transferts de charges	52,3	67,0
Total des produits exceptionnels (VII)	56,6	99,5
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10,0	25,2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1,0	2,0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	32,7	39,9
Total des charges exceptionnelles (VIII)	43,7	67,1
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	12,9	32,4
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	8,1	28,8
Impôts sur les bénéfices (X)	24,5	2,9
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	12 441,4	12 085,9
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 517,3	11 946,8
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-75,9	139,0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AUCHAN HYPERMARCHÉ

Société par actions simplifiée

200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Faits caractéristiques

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est 3 975 313 603,03 € et le résultat s'élève à -75 881 410,63 €

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en hypermarchés, en drives et en piétons via son propre réseau de magasins et ses franchisés.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Ils sont établis en millions d'euros.

La société exploite 119 hypermarchés.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Evènements principaux de l'exercice

Evènements majeurs

Les faits marquants qui ont impacté les résultats de l'année 2022 sont :

- un retour à la croissance de chiffre d'affaires
- la relance de la politique commerciale
- la refonte globale du projet commercial
- la relance de l'activité drive
- contexte inflationniste (pas uniquement dû à la guerre en Ukraine)
- PSE 25M€ restants
- emprunts auprès d'ARF
- crédit d'impôt mécénat déprécié à 50%

Les emprunts entre ARF et Auchan Hypermarché ont été ajustés de manière à refléter l'endettement d'ARF auprès du groupe. A ce titre, Auchan Hypermarché a remboursé les 2 emprunts existants d'un total de 659 M€ et 3 nouveaux prêts ont été réalisés pour un total de 610 M€.

Les réductions d'impôt mécénat ont fait l'objet de passage en perte ou en dépréciation :

- passage en perte pour 19,9 M€ des réductions échues au 31/12/2022 et non utilisées
 - provision pour dépréciation de 20,2 M€ des réductions à échéance au 31/12/2023 au vu du risque de non utili
- Des nouvelles réductions d'impôt mécénat ont été générées sur l'exercice pour 15,5 M€ (échéance 2027).

Impacts du conflit entre la Russie et l'Ukraine

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a créé des tensions sur le marché, marqué notamment par l'inflation et la hausse des prix, les pénuries et ruptures de certains produits.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts sont comptabilisés directement en charges.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Du fait des opérations (apports et scissions) de l'exercice 1997, des droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués et des droits au bail à construction reconnus en comptabilité.

Les fonds commerciaux ne bénéficient pas d'une protection juridique. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à trois ans. Par exception, sont amortis sur cinq ans les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges.

Les biens reçus en apport le 1er janvier 1997 ou issus des scissions des anciennes sociétés du groupe Docks de France, qui ont fait l'objet d'une réévaluation à leur valeur d'utilité.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus à l'actif.

A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Constructions (gros oeuvre)	20 ans (1997 et avant)
Constructions (gros oeuvre)	30 ans ou 40 ans (après 1997)
Etanchéités toitures, assainissements et revêtements de sols	20 ans
Agencements et aménagements	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matérielles et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté lorsque les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables ou par application de la méthode de l'amortissement dégressif.

Dépréciations des immobilisations

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée sur la base de la valeur vénale par référence aux prix de marché, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité.

Les plus petits groupes d'actifs identifiés par la société, générant des flux de trésorerie sont les magasins.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs ne sont testés que s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

Pour les groupes d'actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est égale :

- à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction
- à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif égal à la dernière année de la période d'extrapolation.

Le taux d'actualisation reflète les risques spécifiques à l'actif. Il ne reflète pas les risques et avantages déjà pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Participations et autres titres immobilisés

Titres de participations et créances rattachées :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...). Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée.

Autres immobilisations financières (le cas échéant) :

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins.

Stocks

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat, y compris les conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales) majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte d'un risque d'impayé auquel elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Les engagements, dont le droits sont calculés selon la recommandation ANC 2013-02 amendée en novembre 2021, sont comptabilisés selon la méthode dite du corridor qui :

- permet de ne pas enregistrer les pertes et les gains actuariels qui n'excèdent pas 10% de la valeur la plus élevée, en début d'exercice entre le montant de l'engagement et la juste valeur des actifs du régime ;
- impose d'enregistrer en résultat l'éventuel excédent, de manière étalée sur la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires du régime de l'entreprise avec un décalage d'un an.

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'indemnités de fin de carrière est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance.

Les principales hypothèses actuarielles retenues dans l'évaluation de l'engagement IFC sont :

- Augmentation annuelle des salaires : entre 2,60% et 3,90% selon la catégorie professionnelle
- Taux d'actualisation : 3,75%
- Taux de rotation du personnel : par tranche d'âge
- Initiative du départ : Salarié
- Table de mortalité : Table INSEE 2014-2016, TF 00-02 avec décalage d'âge pour les femmes et TH 00-02 avec décalage d'âge pour les hommes
- Age de départ à la retraite : entre 62 et 65 ans selon la catégorie professionnelle

Provisions pour litiges

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle d'ordre légal, réglementaire contractuel, voire implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Provisions pour garantie données aux clients

Les coûts prévisibles relatifs à la garantie accordée aux clients sont provisionnés lors de la vente.

La provision est calculée sur la base d'un taux de panne calculé et du coût moyen estimé des interventions des services après-vente, et tient compte de l'évolution des ventes de produits sous garantie.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients ainsi que les prestations fournisseurs.

Frais de pré-ouverture

Les frais de pré-ouverture de magasins sont pris en charges au fur et à mesure où ils sont encourus par la société.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Impôt sur les bénéfices

La société est intégrée fiscalement. La société mère ELO S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées en résultat par la société tête de groupe de l'intégration fiscale, ELO S.A.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique
ELO S.A. 40, avenue de Flandre 59170 CROIX N° Siret 47618062500479	SA

Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur brute
Droit au bail	66,7
Eléments achetés ou reçus en apport	1575,8
TOTAL	1642,5

Le fonds de commerce inscrit chez Auchan Hypermarché trouve pour l'essentiel son origine dans l'apport en 1997 des hypermarchés anciennement exploités par Docks de France. Il est amorti en totalité.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0,0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 776,2		6,7
	Terrains	716,2		0,1
Constructions	Sur sol propre	1 206,5		27,1
	Sur sol d'autrui	105,3		0,2
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 081,6		74,1
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	548,5		73,9
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	104,8		3,1
	Matériel de transport	0,1		0,0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	138,7		39,0
	Emballages récupérables et divers	0,0		0,0
	Immobilisations corporelles en cours	110,8		110,4
	Avances et acomptes	39,3		63,3
	TOTAL (III)	5 051,8		391,2
	Participations évaluées par mise en équivalence	0,0		0,0
	Autres participations	105,0		0,0
	Autres titres immobilisés	0,2		0,0
	Prêts et autres immobilisations financières	28,7		11,6
	TOTAL (IV)	133,9		11,6
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	6 961,8		409,5
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	
	Frais d'établissement et de développement (I)			0,0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		7,9	1 774,9
	Terrains		0,6	715,8
Constructions	Sur sol propre		2,4	1 231,2
	Sur sol d'autrui		0,4	105,1
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		28,7	2 127,0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		77,0	545,4
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		4,0	103,9
	Matériel de transport		0,0	0,1
	Matériel de bureau et mobilier informatique		40,9	136,8
	Emballages récupérables et divers		0,0	0,0
	Immobilisations corporelles en cours		110,8	110,4
	Avances et acomptes		39,3	63,3
	TOTAL (III)		304,0	5 139,0
	Participations évaluées par mise en équivalence			0,0
	Autres participations			105,0
	Autres titres immobilisés			0,2
	Prêts et autres immobilisations financières			40,3
	TOTAL (IV)			145,5
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		311,9	7 059,4

Les immobilisations corporelles progressent de 217M€ dont principalement 27M€ de constructions, 74M€ d'agencements, 74M€ de matériel industriel et 39M€ de matériel informatique.
Les logiciels progressent pour 7M€.

Les diminutions des immobilisations corporelles sont constituées essentiellement de 162M€ dont 161M€ de mis au rebut et 1M€ de cession.

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0			0,0
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 751,8	5,9	7,9	1 749,8
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		1 751,8	5,9	7,9	1 749,8
Terrains					0,0
Constructions	Sur sol propre	777,6	31,1	2,4	806,3
	Sur sol d'autrui	73,8	2,6	0,4	76,0
	Installations générales, agencements	1 811,6	69,3	28,6	1 852,3
Installations techniques, matériels et outillages		466,8	35,9	77,0	425,7
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	94,5	2,3	4,0	92,9
	Matériel de transport	0,1	0,0	0,0	0,1
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	117,7	19,7	40,9	96,6
	Emballages récupérables et divers	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		3 342,1	160,9	153,3	3 349,8
TOTAL GENERAL (I + II)		5 093,9	166,9	161,2	5 099,6

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
DOTATIONS				REPRISES			Fin de l'exercice
Immos	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Fonds comm.	0,0			0,1			-0,1
Autres							
INCORPO.	0,0			0,1			
Terrains	9,9			7,4			2,5
Constructions :							
sol propre	2,5	1,0		5,1	10,3		-11,9
sol autrui	0,7			0,9			-0,1
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	1,2	0,9		9,4	4,2		-11,5
Inst gén.	0,1	0,2		0,1	0,3		-0,1
M.Transport							
Mat bureau.	0,0	0,4		1,4	0,7		-1,7
Emball.							
CORPO.	14,5	2,5		24,3	15,6		-22,8
Acquis. de titres							
TOTAL		2,5		24,4	15,6		-22,9

Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Liste des filiales et participations
 (en K€)

Filiiales et participations	Cap (%) (1)	Revenus et report d'impôt (avant affectation des résultats) (2)	Quote-part du capital détenant (> 5%) (3)	Valeurs comptabilisées des titres détenus		Prêts et avances consentis aux filiales et participations	Montant des cautions et autres garanties données par la filiale	Charges d'affaires liées aux opérations de la filiale	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes versés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés										
Filiales (> 50% du capital détenu par la société)				202 129	82 699					
GIE CENTRALE DE SERVICES	17	892	71,43%	12	12			699	892	
AUCHAN ENERGIES	2 542	5 595	100%	5 191	5 191			2 675 155	2 103	2 054
AUCHAN CARBURANT	46 463	49 055	100%	46 678	46 678			1 742 416	16 782	
AUCHAN RETAIL AGRO	24 721	19 816	100%	40 799	40 799			1 116 122	3 394	1 693
SOMARVRAC (3)	530	4 640	100%	10 500				248	4 483	
SANSAX	10	-444	100%	10				0	-25	
Participations (20 à 50% du capital) - à détailler										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble)										
(1)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL										
(1) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.										
(2) Dans la monnaie locale d'opération										
(3) Les titres de SOMARVRAC ont été acquis pour une valeur d'1 euro										
Le tableau ci-dessus présente les titres des sociétés du groupe détenus par notre société.										
Notre société détient également à plus de 5% :										
- 20,65% des titres SYNEDIS pour une valeur brute de 1 690 830€										
- 50% des titres OSNY DRIVE, 65,79% des titres SCI SOGEP, 50% des titres GIE SERVICIMMOG et 40% des titres IMMEPINAY.										
Notre société détient également à plus de 10% : 50% des titres de SCI LE RIED.										

Etat des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an		
Créances rattachées à des participations								
Prêts				35,2	35,0		0,2	
Autres immos financières				5,1	0,0		5,1	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				40,3	35,0		5,3	
Clients douteux ou litigieux				17,2	17,2			
Autres créances clients				181,7	181,7			
Créances représentatives de titres prêtés				0,0	0,0			
Personnel et comptes rattachés				4,1	4,1			
Securité sociale et autres organismes sociaux				2,9	2,9			
Impôts sur les bénéfices				0,0	0,0			
Etat et autres collectivités				116,3	116,3			
Autres impôts				1,0	1,0			
Etat - divers				8,5	8,5			
Groupes et associés				27,8	27,8			
Débiteurs divers				600,8	600,8			
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				960,3	960,3			
Charges constatées d'avance				10,3	10,3			
TOTAL DES CREANCES				1 011,0	1 005,6		5,3	
Prêts accordés en cours d'exercice								
Remboursements obtenus en cours d'exercice								
Prêts et avances consentis aux associés								
Cadre B		Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans		A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles								
Autres emprunts obligataires								
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				0,1	0,1			
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				1,4	0,1	0,6		0,7
Emprunts et dettes financières divers				624,1	14,1	610,0		0,0
Fournisseurs et comptes rattachés				1 773,9	1 773,9			
Personnel et comptes rattachés				139,6	139,6			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				113,1	113,1			
Impôts sur les bénéfices								
Etat et autres collectivités publiques				113,6	113,6			
Obligations cautionnées								
Autres impôts				72,6	72,6			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				106,7	106,7			
Groupes et associés				518,7	518,7			
Autres dettes				138,7	138,7			
Dette représentative de titres empruntés								
Produits constatés d'avance				5,8	5,8			
TOTAL DES DETTES				3 608,3	2 997,0	610,6		0,7
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques			
Emprunts remboursés en cours d'exercice								

La ligne Emprunts et dettes financières enregistre la dette structurelle souscrite auprès d'Auchan Retail International et Auchan Retail France.

Etat des Capitaux Propres

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 844 108			2 844 108	
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	2 844 108			2 844 108	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	56,9						56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	5,7						5,7
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	0,0						0,0
Report à nouveau	-217				139,0		-77,8
Résultat de l'exercice	139,0	-75,9			139,0		-75,9
Subventions d'investissement	1,3		0,0				1,2
Provisions réglementées	289,4	22,5	39,9				272,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	275,4	-53,4	40,0		278,1		182,1

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES DIVERSES CONSTATEES D'AVANC	0,1		
CHARGES FINANCIERES CONST.D'AVANC.	0,2		
CCA CATALOGUE Printemps été	3,0		
CHARGES ASSURANCES CONST.D'AVANCE	0,2		
CHARGES PUBLICITE CONST.D'AVANCE	2,5		
LOYERS PAYES D'AVANCE	2,2		
CAUTIONS PAYEES D'AVANCE	0,6		
CHARGES LOCATIVES CONSTATEES D'AVANCE	1,5		
TOTAL	10,3		

[illegible]

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3,0
Emprunts et dettes financières divers	0,0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27,0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	617,5
Dettes fiscales et sociales	190,1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	98,7
Autres dettes	2,0
Total	938,3

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	15,3
Personnel et comptes rattachés	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1,2
Etat et autres collectivités publiques	7,8
Autres créances	85,6
Disponibilités	
Total	109,9

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	289,4	22,5	39,9	272,0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	289,4	22,5	39,9	272,0
Provisions pour litige	19,5	4,4	6,2	17,7
Provisions pour garanties	7,8	7,7	7,8	7,7
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	0,3			0,3
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	47,5	9,3		56,8
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	71,8	38,2	51,5	58,5
TOTAL (II)	146,9	59,5	65,5	140,9
Provisions sur immos incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions sur immos corporelles	43,8	-0,0	3,5	40,2
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	10,3	0,2		10,5
Provisions sur autres immos financières	0,7			0,7
Provisions sur stocks	24,0	41,0	41,9	23,1
Provisions sur comptes clients	17,6	11,4	16,2	12,9
Autres provisions pour dépréciations	23,2	9,9	15,6	17,5
TOTAL (III)	119,6	62,6	77,2	105,0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	555,9	144,6	182,6	517,9
Dont dotations et reprises d'exploitation		114,3	130,3	
Dont dotations et reprises financières		0,2	0,0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		30,0	52,3	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Les provisions pour litiges comprennent :

- des provisions pour litiges avec le personnel pour 7,1M€
- des provisions pour litiges avec les fournisseurs pour 3,6M€
- des provisions pour litiges divers pour 9,9M€

Les provisions pour pensions reprennent la provision pour indemnités de départ en retraite pour 56,8M€.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent :

- la provision primes de progrès et le forfait social pour 29,9M€
- la provision Marly pour 12M€
- la provision TASCOT pour 3,4M€
- la provision de la médaille du travail pour 7,9M€

Ventilation des reprises de provisions en utilisées et non utilisées :

	Reprises utilisées	Reprises non utilisées
Provisions pour litige	3,8M€	2,4M€
Autres provisions pour risques et charges	40,7M€	10,8M€

Engagements pris en matière de retraite

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC n° 2013-02 selon la méthode 2 conforme à IAS19 révisée.

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'indemnités de fin de carrière est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance.

Les principales hypothèses actuarielles retenues dans l'évaluation de l'engagement IFC sont :

Augmentation annuelle des salaires entre 2,60% et 3,90% selon la catégorie professionnelle

Taux d'actualisation :

Cadres	3.60%
--------	-------

Maîtrises / Techniciens	3.90%
-------------------------	-------

Ouvriers / Employés	2.60%
---------------------	-------

Taux de rotation du personnel	Par tranche d'âge
-------------------------------	-------------------

Initiative du départ	Salarié
----------------------	---------

Table de mortalité TF00-02/ TH00-02

Age de départ à la retraite :

Cadres Taux plein CNAV âge début de carrière 22 ans

Maîtrises / Techniciens Taux plein CNAV âge début de carrière 20 ans

Ouvriers / Employés Taux plein CNAV âge début de carrière 20 ans

en k€ au 31/12/2022	Auchan Hypermarché
Valeur actuelle de l'engagement	145.611
Jsute valeur des actifs du régime	99.177
Passif / (actif net)	(46.434)

Ventilation du Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	10 683,6	9 985,9	6,99%
Production vendue biens	980,0	1 210,6	-19,05%
Production vendue services	507,4	478,1	6,13%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	12 097,8	11 604,0	4,26%
Chiffres d'affaires nets-Export	73,2	70,6	3,77%
Chiffres d'affaires nets	12 171,0	11 674,6	4,25%

Le chiffre d'affaires a été réalisé principalement en France dans le secteur des hypermarchés.

Analyse du Résultat Financier

Le Résultat Financier à la clôture s'élève à -15,3 M€

A la clôture précédente, il s'élevait à -19,4 M€

Il se décompose principalement et comparativement comme suit :

Nature des indications (exprimés en millions d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
a) Produits financiers de participations		
b) Autres intérêts et produits assimilés	3,8	3,4
c) Reprises sur provisions et transferts de charges	0,2	0,2
d) Autres produits financiers		0,1
e) Dotations financières aux amortissements et provisions	-,2	-10,3
f) Intérêts et charges assimilées	-19,0	-13,0
g) Autres charges financières		0
h) Résultat sur différences de change	-,0	-,0
Résultat Financier	-15,3	-19,4

f) Les charges financières comprennent principalement les frais financiers

sur le prêt Auchan Retail International pour 0,3M€, sur le prêt Auchan Retail France pour 15,2M€, et les frais financiers sur comptes courants pour 3,3M€.

Analyse du Résultat Exceptionnel

Le Résultat Exceptionnel à la clôture s'élève à

12,9 M€

Il se décompose principalement comme suit :

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	22,5	39,9
Amendes et pénalités	1,1	0,0
Rappel impôts/Dégrèv. impôts	7,6	1,2
Autres chges/pdts excep. s/opé gestion	0,2	0,0
Subv. excep., dons et libéralités	0,0	0,0
Chges/Pdts excep. divers	1,1	0,8
Chges/Pdts cessions élts actifs	1,0	2,2
Impairment	2,7	3,5
Dot/Rep prov. autres chges excep.	3,4	8,9
Dot/Rep prov. pour dépré. excep.	4,1	0,0
TOTAL	43,7	56,6

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Cadres	2865	2915			2865	2915
Agents de maîtrise	954	951			954	951
Employés et techniciens	39138	39297			39138	39297
Autres					0	0
TOTAL	42957	43163	0	0	42957	43163

L'effectif moyen du personnel est de : 0

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	-56,2	0,0	-56,2
Résultat exceptionnel	12,9	0,0	12,9
Crédits d'Impôts antérieurs		24,5	-24,5
Contribution sociale			
Contribution exceptionnelle			
TOTAL	-43,3	24,50	-67,8

Le taux d'imposition s'élève à 25%.

La contribution sociale est 3,3%.

Les crédits d'impôt se composent comme suit :

- Crédit d'impôt Mécénat -15,6M€
- CIM échus 2022 19,9M€
- CIM échus 2023 20,3M€

La ligne d'impôt ressort donc au compte de résultat à 24,5M€

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	272,0	289,4
Subventions d'investissement	1,2	1,3
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	273,2	290,7
Total passif d'impôt futur	68,3	79,9
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	56,8	47,5
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer	82,1	108,6
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	138,9	156,1
Total actif d'impôt futur	34,7	42,9
Situation nette	33,6	37,0

(1) Taux d'impôt :	25,83%	28,92%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	28,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	0,00%	0,00%

NOTES COMPLEMENTAIRES

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes

Il n'y a pas eu de transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements réciproques (à détailler)				
Dettes garanties par des cautions	41 313 €	41 313 €		
	- €			
	- €			
	- €			
III. Total engagements réciproques	41 313 €	41 313 €		